

LE  
**GALA** ● Prix TI en santé  
et services sociaux

*Présenté dans le cadre du colloque Informatique Santé*

## **Formule cocktail dînatoire**

Présenté par

LE  
**POINT** ● en santé  
services sociaux  
éducation

# **Plan de commandites**

**2021**

## **Table des matières**

<b>Valoriser les acteurs québécois en santé</b>	<b>3</b>
<b>500 participants et invités de renom</b>	<b>3</b>
<b>Clientèle visée</b>	<b>3</b>
<b>Programmation</b>	<b>4</b>
<b>Comité d'orientation</b>	<b>5</b>
<b>Prix décernés</b>	<b>5</b>
<b>Commandites</b>	<b>6</b>
<b>Prix à commanditer</b>	<b>6</b>
<b>Annexe - Description des Prix à commanditer</b>	<b>7</b>

## Valoriser les acteurs québécois en santé

L'adoption des nouvelles technologies par les patients, leur famille, leurs proches, et même les cliniciens qui les soignent, est un enjeu majeur pour mieux s'occuper de la santé globale des patients et améliorer l'accès aux soins de santé au Québec.

Il importe de développer un milieu dynamique et collaboratif qui favorise l'appropriation des technologies de l'information (TI). La participation de l'ensemble des parties prenantes est nécessaire afin que, collectivement, nous puissions tirer profit des forces des intervenants qui créent et déploient des solutions innovantes. La création de partenariats publics-privés efficaces en technologies de la santé est donc gage de valeur ajoutée.

Présenté dans le cadre du colloque Informatique Santé sous une nouvelle formule de cocktail dînatoire, **Le Gala des Prix TI en Santé et Services Sociaux** a pour mission de souligner les grandes réalisations en technologies de l'information (TI) du réseau de la santé et des services sociaux, ainsi que l'implication de ses partenaires du secteur privé, dans le but d'améliorer l'efficacité du système de santé québécois.

## 500 participants et invités de renom

Intégré à même le Colloque Informatique Santé, Le Gala des Prix TI en Santé et Services Sociaux se déroulera à même le Centre de congrès de Saint-Hyacinthe le 4 novembre 2021 à 18h00. Plus de 500 acteurs clés d'organismes gouvernementaux, d'organismes publics du réseau de la santé, de personnalités du monde des affaires du secteur des technologies de la santé ainsi que des invités de grande renommée sont attendus pour cette 2<sup>e</sup> édition.

Cet événement est l'occasion parfaite de reconnaître l'excellence des acteurs en santé et technologies de la santé et de créer des alliances prometteuses entre les secteurs public et privé.

## Clientèle visée

- Direction des ressources informationnelles, de la performance et de l'évaluation clinique, de la gestion financière, des ressources humaines.
- Entreprises en TI qui œuvrent dans le réseau de la santé et/ou en recherche et développement;
- Directeurs;
- Professionnels;
- Cliniciens, médecins, infirmières et autres professionnels du réseau.

# Programmation

**Date : 4 novembre 2021**

**Lieu : Centre de congrès de Saint-Hyacinthe**

16h30 : Cocktail réseautage  
18h00 : Début de la cérémonie  
18h10 : Mot de bienvenue  
18h20 : Mot d'un invité d'honneur  
18h35 : Mot du partenaire principal  
18h50 : Dévoilement du jury  
19h00 : Remise de prix  
20h30 : Soirée de réseautage

## Comité d'orientation

La programmation du Gala des Prix TI en Santé et Services Sociaux est sous la responsabilité du comité organisateur :

- *Normand Bouchard*, président-fondateur, Le Point en santé et services sociaux
- *Christian Grenier*, Consultant en développement des affaires, affaires gouvernementales, Le Point en santé et services sociaux
- *Karine Limoges*, directrice générale, Le Point en santé et services sociaux
- *Sébastien Cloutier*, directeur des opérations – colloques et événements, Le Point en santé et services sociaux

## Prix décernés

Le Gala des Prix TI en Santé et Services Sociaux décernera durant la soirée dix (10) prix présentés par ses partenaires (voir la description des Prix en annexe).

- Prix Équipe clinique innovante, présenté par (*partenaire*);
- Prix Établissement de santé novateur, présenté par (*partenaire*);
- Prix Leader du changement, présenté par (*partenaire*);
- Prix Intelligence artificielle, présenté par (*partenaire*);
- Prix Solution e-santé de l'année, présenté par (*partenaire*);
- (Nouveauté) Prix Solution e-santé prometteuse, présenté par (*partenaire*);
- (Nouveauté) Prix Solution de télémédecine et télésoins de l'année, présentée par (*partenaire*);
- (Nouveauté) Prix Utilisation optimale des données en santé, présenté par (*partenaire*);
- (Nouveauté) Prix Sécurité de l'information en santé, présenté par (*partenaire*);
- (Nouveauté) Prix Coup de cœur du jury, présenté par *Le Point en santé et services sociaux*
  - Caractère humain va être examiné (cause noble derrière la technologie)

# Commandites

## Prix (au choix) - LIMITE DE DIX (10) COMMANDITES

- Reconnaissance du partenaire lors de la cérémonie et présentation du Prix par un représentant de l'entreprise (présence sur scène de 5 minutes) – *valeur de 4 000\$*
- Table assignée de 8 personnes (à proximité de la table des ministres et sous-ministres) – *valeur de 1 920\$*;
- Une (1) page de publicité – programme du Gala – *valeur de 750\$*;
- Reportage publicitaire gratuit dans Le Point en santé et services sociaux – *valeur de 1 500\$*;
- Possibilité de disposer des objets promotionnels sur les tables – *valeur de 500\$*;
- Mention du partenaire dans l'infolettre et sur les réseaux sociaux;
- Logo sur l'affiche officielle
- Logo sur la page Web comme partenaire
- Logo en rotation sur l'écran pendant la durée de l'événement.

Profitez ainsi d'une :

- Excellente visibilité auprès de 500 acteurs clés d'organismes gouvernementaux, d'organismes du secteur de la santé et de personnalités du monde des affaires en technologie de la santé;
- Excellente opportunité de réseauter avec des invités de renom;
- Excellente occasion d'inviter vos employés et vos clients à assister à une soirée prestigieuse propice au développement des affaires.

### Information

Christian Grenier, Consultant en développement des affaires, affaires gouvernementales

Le Point en santé et services sociaux

Tél. : 514 277-4544, poste 233

cgrenier@lepointensante.com

# Annexe - Description des Prix

## 1) PRIX ÉQUIPE CLINIQUE INNOVANTE (Prix commandité)

Ce Prix récompense une équipe clinique provenant d'un organisme public du réseau de la santé qui a récemment déployé une innovation dont le caractère novateur est manifeste et mesurable, lui conférant un net avantage en termes de productivité. L'introduction de cette innovation a entraîné et entraînera une hausse significative de l'efficacité des membres impliqués. L'innovation mise de l'avant a engendré un effet positif indéniable sur les processus internes entre **2015 et aujourd'hui**, notamment en encourageant l'équipe à être plus productive et à collaborer plus efficacement.

Ce Prix vise à souligner la capacité et la volonté des équipes cliniques du réseau de la santé à innover au Québec.

## 2) PRIX ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ NOVATEUR (Prix commandité par PetalMD)

Ce Prix récompense un organisme public du réseau de la santé qui a récemment déployé une innovation à l'intérieur de son établissement dont le caractère novateur est manifeste et mesurable, lui conférant un net avantage en termes de productivité. La solution déployée doit avoir fait preuve d'innovation en matière de résolution de problèmes liés au matériel informatique, au réseau, aux appareils mobiles, à l'infonuagique, aux données volumineuses ou aux logiciels. L'introduction de cette innovation a engendré un effet positif indéniable sur les processus internes au sein de l'établissement entre **2015 et aujourd'hui**, notamment en encourageant les équipes, tant médicales qu'administratives, à être plus productives et à collaborer plus efficacement.

Ce Prix vise à souligner la capacité et la volonté des établissements du réseau de la santé du Québec à innover à l'aide de solutions technologiques en santé.

## 3) PRIX LEADER DU CHANGEMENT (Prix commandité)

Ce Prix récompense un professionnel issu du milieu de la santé ou un administrateur issu d'un organisme public du réseau de la santé qui s'est démarqué par son engagement dans la gestion du changement au sein de son institution. Entre **2015 et aujourd'hui**, le candidat a contribué, à l'aide d'une solution technologique ou d'une restructuration innovante des méthodes de travail à partir d'une technologie de l'information dont le caractère novateur est manifeste et mesurable, à améliorer l'efficacité des équipes dont il fait partie.

Ce Prix vise à souligner les réalisations et l'engagement d'une personnalité ayant eu la vision d'améliorer l'efficacité du réseau de la santé au Québec à l'aide d'une solution technologique en santé.

#### **4) PRIX INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (Prix commandité par Logibec)**

Ce Prix récompense un professionnel issu du milieu de la santé, ainsi que son équipe, une entreprise en santé numérique ou un fournisseur de dispositifs médicaux qualifiés ayant eu recours à l'intelligence artificielle afin de développer une solution innovante en santé. Cette innovation relie les données à des algorithmes d'analyse et d'apprentissage automatique « *Machine Learning* » afin de permettre de prédire les trajectoires en santé des patients, de surveiller le bien-être de la population, de tirer profit des enseignements de la recherche ou d'identifier des moyens concrets d'améliorer les opérations quotidiennes du réseau de la santé. Cette innovation technologique doit avoir été mise en marché entre **2015 et aujourd'hui** afin de démontrer des données mesurables en termes d'efficacité et de rentabilité pour le réseau de la santé (réduction des coûts, diminution des délais de prise en charge, efficacité communicationnelle entre les ressources humaines, etc.).

Ce Prix vise à souligner la création d'une technologie de l'information en santé propulsée par l'intelligence artificielle, conçue par des professionnels chevronnés provenant du secteur public ou du secteur privé pour le réseau de la santé du Québec.

#### **5) PRIX SOLUTION E-SANTÉ DE L'ANNÉE (Prix commandité par PetalMD)**

Ce Prix récompense un professionnel de la santé, ainsi que son équipe, une entreprise en santé numérique ou un fournisseur de dispositifs médicaux qualifiés ayant développé la solution technologique en santé la plus innovante en matière de résolution de problèmes liés au matériel informatique, au réseau, aux appareils mobiles, à l'infonuagique, aux données volumineuses ou aux logiciels destinés aux organismes publics du réseau de la santé. Cette innovation a eu une incidence positive sur la prestation de soins, a généré un taux de satisfaction élevé chez les utilisateurs et détient le potentiel manifeste d'être adopté par plusieurs organismes publics du réseau de la santé. Cette innovation technologique doit avoir été mise en marché entre **2015 et aujourd'hui** afin de démontrer des données mesurables en termes d'efficacité et de rentabilité pour le réseau de la santé (réduction des coûts, diminution des délais de prise en charge, efficacité communicationnelle entre les ressources humaines, etc.).

Ce Prix vise à souligner la création d'une technologie de l'information en santé conçue par des professionnels chevronnés provenant du secteur public ou du secteur privé pour le réseau de la santé du Québec.

## **6) – Nouveauté – Prix SOLUTION E-SANTÉ PROMETTEUSE (Prix commandité)**

Ce Prix récompense un professionnel issu du milieu de la santé, ainsi que son équipe, une entreprise en santé numérique ou un fournisseur de dispositifs médicaux qualifiés ayant développé une solution technologique prometteuse en matière de résolution de problèmes liés au matériel informatique, au réseau, aux appareils mobiles, à l'infonuagique, aux données volumineuses ou aux logiciels destinés aux organismes publics du réseau de la santé. Cette innovation, récemment commercialisée ou, encore, dont la commercialisation est imminente, aura une incidence positive sur la prestation de soins, a généré un taux de satisfaction élevé chez les utilisateurs et détient le potentiel manifeste d'être adopté par plusieurs organismes publics du réseau de la santé. Cette innovation technologique doit avoir été mise en marché **au cours de la dernière année ou sera mise en marché au cours de la prochaine année**. Cette technologie doit tout de même démontrer des données mesurables en termes d'efficacité et de rentabilité pour le réseau de la santé (réduction des coûts, diminution des délais de prise en charge, efficacité communicationnelle entre les ressources humaines, etc.) basées sur diverses études et littératures.

Ce Prix vise à souligner la création d'une technologie de l'information en santé conçue par des professionnels chevronnés provenant du secteur public ou du secteur privé pour le réseau de la santé du Québec.

## **7) – Nouveauté – PRIX SOLUTION DE TÉLÉMÉDECINE ET TÉLÉSOINS DE L'ANNÉE (Prix commandité)**

Ce Prix récompense un professionnel issu du milieu de la santé, ainsi que son équipe, une entreprise en santé numérique ou un fournisseur de dispositifs médicaux qualifiés ayant développé la solution technologique en télémédecine ou télésoins la plus innovante en matière de résolution de problèmes liés au matériel informatique, au réseau, aux appareils mobiles, à l'infonuagique, à la protection des renseignements patients, aux données volumineuses ou aux logiciels destinés aux organismes publics du réseau de la santé. Cette innovation a eu une incidence positive sur l'accès aux soins de santé, a généré un taux de satisfaction élevé chez les utilisateurs et détient le potentiel manifeste d'être adopté par plusieurs organismes publics du réseau de la santé. Cette innovation technologique doit avoir été mise en marché entre **2015 et aujourd'hui** afin de démontrer des données mesurables en termes d'efficacité et de rentabilité pour le réseau de la santé (réduction des coûts, diminution des délais de prise en charge, efficacité communicationnelle avec les patients, etc.).

Ce Prix vise à souligner la création d'une technologie de l'information en santé conçue par des professionnels chevronnés provenant du secteur public ou du secteur privé pour le réseau de la santé du Québec.

## **8) – Nouveauté – PRIX UTILISATION OPTIMALE DES DONNÉES EN SANTÉ (Prix commandité)**

Ce Prix récompense un organisme public du réseau de la santé qui a récemment optimisé l'utilisation de ses données à l'intérieur de son établissement à l'aide d'une technologie innovante dont le caractère novateur est manifeste et mesurable, lui conférant un net avantage en termes de productivité et d'efficacité. La solution déployée ou optimisée pour l'utilisation maximale des données doit avoir fait preuve d'innovation en matière de résolution de problèmes liés au matériel informatique, à l'approvisionnement et à la logistique, à la performance financière, à la prestation de soins de santé, à la gestion du personnel, etc. L'introduction de cette innovation a engendré un effet positif indéniable sur les processus internes au sein de l'établissement entre **2015 et aujourd'hui**, notamment en encourageant les équipes, tant médicales qu'administratives, à être plus productives et à collaborer plus efficacement.

Ce Prix vise à souligner la capacité et la volonté des établissements du réseau de la santé du Québec à innover et à optimiser l'utilisation de leurs données à l'aide de solutions technologiques en santé.

## **9) – Nouveauté – PRIX SÉCURITÉ DE L'INFORMATION EN SANTÉ (Prix commandité)**

Ce Prix récompense un organisme public du réseau de la santé, un professionnel issu du milieu de la santé, ainsi que son équipe, une entreprise en santé numérique ou un fournisseur de dispositifs médicaux qualifiés ayant mis en place des mesures et initiatives technologiques préventives en matière de sécurité de l'information, cybersécurité et cyberattaque, à l'intérieur de son établissement et/ou intégré à même les technologies déployées. L'introduction de cette innovation a engendré un effet positif indéniable en matière de sécurité et de confidentialité en ce qui a principalement trait aux informations sur les employés issus du milieu de la santé et/ou sur les renseignements patients. Cette disposition intégrée à même les technologies exploitées par l'établissement ou développées par les entreprises en santé numérique doit avoir été adoptée et entre **2015 et aujourd'hui**.

Ce Prix vise à souligner la mise en place de mesures technologiques innovantes et efficaces en matière de sécurité de l'information, conçues et/ou intégrées par des professionnels chevronnés provenant du secteur public ou du secteur privé pour le réseau de la santé du Québec.

## **10) – Nouveauté – PRIX COUP DE CŒUR DU JURY (Prix présenté par *Le Point en santé et services sociaux*)**

Ce Prix récompense un organisme public du réseau de la santé, un professionnel issu du milieu de la santé, ainsi que son équipe, une entreprise en santé numérique ou un fournisseur de dispositifs médicaux qualifiés ayant développé une technologie innovante pour une cause noble axée sur les patients. Cette innovation a eu une incidence positive sur la prestation de soins et/ou le confort des patients (ex. : niveau de bonheur) et détient le potentiel manifeste d'être adopté par plusieurs organismes publics du réseau de la santé. Cette innovation technologique doit avoir été mise en marché entre **2015 et aujourd'hui** afin de démontrer des données mesurables en termes d'efficacité et de rentabilité pour le réseau de la santé (diminution des délais de prise en charge, le niveau de satisfaction des patients, l'efficacité communicationnelle, etc.)

Ce Prix vise à souligner le caractère humain et la mission noble derrière une solution technologique en santé pour les patients, conçue et/ou intégrée par des professionnels chevronnés provenant du secteur public ou du secteur privé pour le réseau de la santé du Québec.